

POINT • COMMUN

Magazine d'information de la Communauté de communes de l'Oisans

MOBILITÉS

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !



32 SERVICES PUBLICS À VOTRE DISPOSITION !

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début du mandat en 2020, nous avons porté de nombreux projets bénéfiques pour le territoire et piloté un grand nombre de politiques publiques locales. De fait, si les 32 services publics proposés par la CCO répondent aux aspirations des habitants, c'est grâce à l'engagement des équipes opérationnelles et celui des membres des instances décisionnelles (13 vice-présidents et 9 maires associés) et l'ensemble des conseillers communautaires. Préparer les décisions, instruire les dossiers, gérer les budgets, constituer des comités de suivi restreints, proposer des orientations, animer des groupes de travail, mutualiser certains services et proposer des prestations aux communes membres... Un travail sur-mesure. Le rôle et les missions des élus communautaires méritent toute votre attention. L'œuvre quotidienne des agents de la CCO est quant à elle source d'innovation et de développement pour notre territoire. Vous toutes et tous en bénéficiez, selon vos attentes. Toutefois, nous sommes conscients que l'information ne doit pas faiblir, au contraire. Votre collectivité territoriale poursuit son effort d'information et de sensibilisation sur ses services à la population, ses compétences multiples et ses actions de terrain, dédiés à tous les publics. Vous découvrirez l'état d'avancement du SCoT avec ses diagnostics émergents, la rénovation réussie de l'agence postale intercommunale d'Allemond qui officialisera l'ouverture d'une antenne France services sur la commune d'Allemond, en complémentarité avec France services basé au Bourg-d'Oisans. L'expérimentation de l'été, menée en concertation avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, avec la navette gratuite Vaujany – Venosc, dont le succès est retentissant, nous invite à reconduire l'expérience cet hiver ! Ou encore la volonté d'élargir l'offre culturelle en Oisans nous amène à contractualiser avec des partenaires régionaux et nationaux... Voilà une représentation très concrète de la proximité du service rendu par la CCO à ses habitants. Au même titre que la collecte des déchets ménagers, de l'espace multi-accueil, de la maison médicale, des dessertes locales (navette gratuite), du réseau des médiathèques, de la gestion des espaces naturels sensibles, de l'école intercommunale de musique... Nos services sont à votre disposition et retrouvez toutes nos actualités sur le site internet de la CCO et nos réseaux sociaux !

A toutes et à tous, je vous souhaite une belle lecture et une excellente rentrée !

Ensemble inventons l'avenir...

Guy Verney,

Président de la Communauté de communes de l'Oisans

SOMMAIRE

EDITO	p2
ACTUALITÉS	p3
Actualités	
EMPLOI	p4
Tremplin Emploi Jeunesse	
ScOT OISANS 2040	p5
Diagnostics du SCoT et présentation dans les conseils municipaux	
MOBILITÉS	p6-7
Coup de pouce aux mobilités douces !	
CULTURE	p8
Quelle politique culturelle en Oisans ?	
AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE	p9
L'API de la vallée de l'Eau-d'Olle fait peau neuve	
COMMUNE À L'HONNEUR	p10
Livet-et-Gavet tient sa Romanche	
ENVIRONNEMENT	p11
GEMAPI : une taxe spécifique pour lutter contre les inondations	



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert BP 50

38520 Bourg d'Oisans

Tel : 04 76 11 01 09

www.ccoisans.fr

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS | OCTOBRE 2022

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy VERNEY
 RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE
 RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT
 MISE EN PAGE : Polart Graphic
 PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Stéphane POIROT – service Communication CCO, Oisans Tourisme, Kassandra Bertolini, Shutterstock, DR
 IMPRESSION : Imprimerie ICA
 DISTRIBUTION : La Poste
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 500
 N°ISSN : 2271-0965

Retrouvez toute l'actualité de la CCO sur :





C'EST LA RENTRÉE À LA CCO

Les agents se sont donnés rendez-vous à l'Hôtel Oberland au Bourg-d'Oisans pour un déjeuner de rentrée très convivial. Accueillis par Guy Verney, président de la CCO et des membres du conseil communautaire, les nouveaux agents ont apprécié de pouvoir faire connaissance dans une ambiance estivale.



NOTRE 1000^e ABONNÉE RÉCOMPENSÉE !

Nathalie Dabremont est la 1000^e abonnée de notre page Facebook ! Nathalie s'est rendue à la CCO pour prendre possession de la petite surprise. Ce fut un plaisir de l'accueillir au siège de la CCO et d'échanger quelques minutes. Merci à Nathalie et à tous nos 1200 fidèles abonnés !

VIVE LA SOBRIÉTÉ !

Pour la 2^e année consécutive, la CCO a organisé le 20/09 les Rencontres de l'économie territoriale en Oisans, sur le thème de la Transition écologique et énergétique & l'emploi et la formation... Echanges suivis d'un déjeuner networking. Restitution sur www.ccoisans.fr



CYCLING LAB OISANS

Les entreprises innovantes rencontrent les élus du territoire, le 21/10 de 9h à 12h salle du conseil (CCO).
+ d'info : ccoisans.fr

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



Notre partenaire AGEDEN organise une conférence sur la rénovation énergétique à destination des copropriétés, le 16/11 de 18h à 20h (en visio)
Info et inscription : ccoisans.fr

ATELIERS PARENTALITÉS 2022

19 octobre 2022 (présentiel local jeunesse), 29 novembre (visio), 12 décembre (visio), à 20h en visio(visio), Accès libre. + d'info : ccoisans.fr



CADASTRE SOLAIRE

La Communauté de communes met à votre disposition (particuliers et entreprises) un cadastre solaire, libre d'accès et gratuit. Estimez rapidement le potentiel solaire et la surface exploitable de votre toiture. Calculez votre investissement, votre production et vos gains !
+ d'info : ccoisans.cadastre-solaire.fr

ACTUALITÉS



LA FLOTTE ÉLECTRIQUE DE LA CCO S'AGRANDIT

Un nouveau Kangoo électrique, habillé aux couleurs de 13 entreprises partenaires, est entièrement dédié aux Services techniques de la Communauté de communes de l'Oisans ! Inauguré le 21/07 en présence de Guy Verney, président de la CCO et des partenaires, ce véhicule électrique répond à l'objectif communautaire de limiter les polluants atmosphériques et privilégier les énergies vertes. Ce véhicule desservira tous les sites et équipements communautaires : toilettes publiques (aire de Gavet, Le Bourg-d'Oisans, Clapier d'Auris, Le Freney), quatre déchèteries (Les Deux Alpes, l'Alpe-d'Huez, Livet-et-Gavet et Le Bourg-d'Oisans), bâtiments techniques implantés à Livet (quai de Transfert et PFT) et les équipements implantés à Bourg-d'Oisans (Maison médicale, abattoir communautaire, siège de la CCO, Centre intercommunal d'action sociale, Local Foyer Jeunesse, Maison de la petite enfance, Espace France services, Agence postale intercommunale d'Allemond). Merci à nos partenaires financeurs : Altitude auto-école, Bourg d'Oisans Automobile LUDO motorsport / L.M sport / FIAT TP / Samse Bourg-d'Oisans / Gilles TRIGNAT Résidences / Ets Rojon-Quaranta / Confort Energie / Alp Entretien / Goodwin Brewery / SARP Centre Est / Confort Energie / DG électricité / ESI Entreprise générale de rénovation et Visiocom (régie publicitaire).

RETOUR D'UN CHAMPION DU MONDE

Florian Jouanny, double champion du monde paracyclisme, a été accueilli cet été « à domicile » après son triomphe aux mondiaux 2022 au Canada. L'enfant du pays, devenu un immense champion paralympique, d'Europe et du Monde n'en finit pas de nous surprendre ! BRAVO CHAMPION !!





Les «TEJ» sensibilisent aux impacts de la baignade dans un lac de montagne.

LE TRAVAIL FORME LA JEUNESSE !

En 2022, la Communauté de communes a initié des postes « Tremplin emploi jeunesse » (TEJ). Destinés à accompagner efficacement sa politique de recrutement, 8 postes de TEJ ont été proposés aux jeunes publics. Focus sur un dispositif qui promeut les compétences de la CCO.

Quand plus de 50 % des entreprises éprouvent des difficultés à recruter, le secteur public n'est pas épargné. « La CCO investit dans la jeunesse, soutient Nicolas Vouthier, directeur ressources et moyens à la CCO, et les accompagne volontiers dans leur première expérience professionnelle, encadrés par des équipes diplômées, compétentes et volontaires ».

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Sur des territoires de montagne comme l'Oisans, les populations locales doivent se déplacer pour suivre des cursus dans l'enseignement supérieur. Diplômes en poche, certains ambitionnent de pouvoir travailler à proximité de leur village d'origine, avant de partir à la découverte d'autres régions. Premier employeur public de l'Oisans, la CCO se positionne comme un acteur majeur dans la promotion des métiers du secteur public. En proposant cette nouvelle alternative à la jeunesse locale, elle veut aller plus loin en offrant des postes à des jeunes recrues qui vont pouvoir renforcer les équipes opérationnelles. Des TEJ ont

rejoint les sensibilisateurs en montagne, ou sont venus seconder l'équipe du SEPEP (Service d'entretien des Paysages et des Espaces Publics). Pour ces jeunes gens, il s'agit d'une première découverte du monde du travail, avec ses règles et ses exigences. Ce dispositif inédit incite la CCO à ouvrir davantage ses portes et ses métiers à des publics jeunes, qui se forgeront une opinion sur l'intercommunalité et ses spécificités.

ACCÉLÉRATEUR DE VOCATION

Et pourquoi pas susciter des vocations, des envies de travailler dans le service public. Cette institution est jeune, ses pratiques et outils modernes, sa volonté de se développer permanente et son souhait d'attirer des talents inextinguible. Son pouvoir d'attraction ne cesse de croître grâce à sa capacité d'adaptation, à se renouveler dans son organisation et sa gouvernance. C'est pourquoi, la CCO a décidé de renforcer sa politique de recrutement de stagiaires et de contrats en alternance. Attirer et fidéliser durablement ses équipes passe aussi par une politique volontariste de formation, d'intégration

et d'accompagnement pour favoriser la montée en compétences. ●

Consultez nos offres d'emploi/stage/alternance sur ccoisans.fr ou sur nos réseaux sociaux

TÉMOIGNAGE

Auguste, TEJ aux côtés des sensibilisateurs en montagne, a rejoint la CCO pour un mois en juillet

« J'ai beaucoup apprécié mon job d'assistant sensibilisateur avec Laura et Cassandra. Dans l'ensemble, j'ai remarqué que j'aimais bien expliquer aux gens les règles liées à la pratique de la montagne. Globalement, j'ai trouvé que leurs retours étaient souvent positifs. Ce travail d'été m'a beaucoup appris sur différents milieux naturels en montagne comme l'environnement et l'écosystème. Bien sûr j'ai adoré les paysages de l'Oisans ! »

DIAGNOSTICS DU SCOT ET PRÉSENTATION DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

A l'aube de cette rentrée, un point d'étape sur le SCoT arrive à point nommé ! Pour rappel, avant la rédaction du document d'urbanisme en lui-même, un travail par thématique est préalablement mené. Par la suite, de nouvelles concertations seront effectuées, une fois ce travail mis en commun.

<p>ÉCONOMIE, AGRICULTURE ET SYLVICULTURE Diagnostic Validé en Conseil communautaire le 9 décembre 2021</p>	<p>Stratégie et plan d'actions A venir</p>	
<p>TOURISME ET LOISIRS Diagnostic Validé en Conseil communautaire le 9 juin 2022</p>	<p>Stratégie et plan d'actions A venir</p>	
<p>MOBILITÉ Diagnostic Validé en Conseil communautaire le 9 juin 2022</p>	<p>Stratégie et plan d'actions A venir</p>	
<p>ENVIRONNEMENT Diagnostic Validé en Conseil communautaire le 21 juillet 2022</p>	<p>Stratégie et plan d'actions A venir</p>	
<p>LIAISONS CÂBLÉES Études d'opportunité Validé en Conseil communautaire le 21 juillet 2022</p>	<p>Études environnementales A venir</p>	

URBANISME

Avant d'approfondir sa thématique, le bureau d'étude est dans l'attente du rendu des autres études puisque c'est lui qui devra compiler les différents travaux en vue de rédiger un projet de territoire commun. Il aura également pour mission que le SCoT soit compatible avec la loi dite « Climat et Résilience » qui impose de réduire par 2 la consommation d'espace par tranche de 10 ans pour parvenir à l'objectif « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols » à l'horizon 2050. Les enjeux sont importants puisque si aucun SCoT compatible n'est entré en vigueur :

- A partir de 2026 : Suspension des ouvertures à l'urbanisation
- A partir de 2027 : Impossibilité de délivrer des autorisations d'urbanisme

INFORMATION

Depuis le début de l'année, le Président de la Communauté de communes de



l'Oisans, le Directeur Général des Services et la chargée de mission SCoT se rendent dans les conseils municipaux du territoire, sur simple demande de la commune. Après une présentation générale, ces derniers répondent aux questions des élus mais également des particuliers présents lors de la séance. Quatre interventions ont déjà eu lieu : Huez (26 janvier), Allemond (10/05), Bourg-d'Oisans (18/05) et Mizoën (10/06).

Si vous souhaitez être informés de l'actualité du SCoT, n'hésitez pas à suivre la page Facebook « Oisans 2040 ». ●



COUP DE POUCE AUX MOBILITÉS DOUCES !



Benoît, agent des services techniques, a installé les panneaux des arrêts de la navette

LA CCO S'ENGAGE !

Dans l'objectif de développer un véritable maillage global et durable du territoire, la Communauté de communes de l'Oisans, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (autorité organisatrice de la mobilité) et les VFD (prestataire de services), a expérimenté une nouvelle ligne de car (du 24 juin au 28 août) entre la vallée du Vénéon et celle de l'Eau-d'Olle.

Cette navette a circulé entre l'Eau d'Olle Express qui permet de rejoindre facilement le Grand Domaine d'Huez et la télécabine de Venosc, qui relie le village de Venosc à la station des Deux Alpes. La navette a permis aux résidents et aux visiteurs, logés en station

ou en vallée, de laisser leur véhicule pour utiliser des services de mobilité durables.

A l'issue de l'expérimentation, plus de 5 500 passagers sont montés à bord ! réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Par ailleurs, pour améliorer ce service, une enquête de satisfaction a été diffusée à bord du véhicule et à fait ressortir un taux de satisfaction de 94 % !

La CCO entend renouveler cette expérience l'hiver 2022-23 sur la base d'un trajet similaire, mais cette fois avec une navette équipée d'une remorque à skis ! ●

TÉMOIGNAGE DE MICHEL CHAMBERT

CHAUFFEUR DE BUS CHEZ VFD

« La navette transporte aussi bien les locaux que les touristes, car elle répond à différents besoins. Les trajets sont très agréables à réaliser puisque le cadre est magnifique et les voyageurs détendus, notamment dû à la gratuité du service proposé. Ce mode de transport est idéal pour réaliser des excursions dans les différents villages et communes du fait d'une fréquence de passage régulière. Les arrêts à l'Eau-d'Olle Express, à la télécabine de Venosc et au Verney avec la correspondance avec le car Région, facilitent aussi les déplacements vers les stations du territoire. La remorque à vélo a pu être changée pour mieux répondre aux besoins des cyclistes. »

REZO POUCE

La Communauté de communes souhaite développer les mobilités partagées sur le territoire en incitant les automobilistes à partager leur véhicule, dans le but de réduire les impacts de « l'autosolisme ».

Pour répondre à cet objectif, le service d'auto-stop organisé Rézo Pouce s'est implanté sur le territoire. 54 panneaux Rézo Pouce ont été installés sur les 19 communes de l'Oisans à des points stratégiques, pour optimiser la visibilité des auto-stoppeurs, tout en les faisant patienter sur des sites sécurisés.

Vous pouvez faire de l'auto-stop de manière classique, en vous rendant sur ces arrêts et en tendant simplement le pouce. Si vous souhaitez être davantage rassuré, vous pouvez vous inscrire sur l'application Rézo Pouce. Elle recense les auto-stoppeurs et automobilistes identifiés par Rézo Pouce grâce à leur carte d'identité.

Rézo Pouce est un service de mobilité solidaire, qui crée du lien entre les résidents du territoire. N'hésitez pas à prendre des autostoppeurs et à proposer vos trajets sur l'application Rézo Pouce ! ●



CHALLENGE MOBILITÉ... RÉUSSI !



La Communauté de communes de l'Oisans a participé pour la première fois au Challenge mobilité régional. Cette journée a été pour tous une opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement et de partager un moment de convivialité, le tout en faveur de la transition écologique.

Au total, 30% des employés de la CCO se sont mobilisés pour venir autrement que seul en voiture sur leur lieu de travail. C'est près de 321 kilomètres, en prenant seulement en compte l'aller, qui n'ont pas été réalisés en voiture individuelle, mais en mode de transport alternatif (bus, marche, vélo, covoiturage...), le jour du Challenge, soit la distance entre Bourg-d'Oisans et Milan, ce qui représente une économie de 43.34 kg de CO₂. ●

VOIE VERTE EN OISANS

Pour suivre le développement des mobilités actives sur le territoire et particulièrement la pratique du vélo, la Communauté de communes de l'Oisans s'est dotée de compteurs Ecovisio afin de maintenir une veille constante de sa fréquentation cyclable. Au total, 7 compteurs Ecovisio sont positionnés à des endroits clés du territoire.

La voie verte, projet porté par la Communauté de communes de l'Oisans, relie aujourd'hui Venosc à Allemond en passant par Le Bourg-d'Oisans. A terme, elle rejoindra Grenoble et le réseau de voies vertes européen comme la Via Rhôna. Ce trait d'union au cœur de l'Oisans relie les 6 vallées et donc les cols mythiques !

Bien qu'elle soit prisée pour les déplacements liés aux loisirs, elle permet aux résidents de la vallée d'effectuer leurs déplacements du quotidien à vélo, réduisant ainsi l'utilisation de la voiture qui est la seconde source de pollution en Oisans. ●



QUELLE POLITIQUE CULTURELLE EN OISANS ?

Quel positionnement ? Quelle stratégie ? Quelles actions et priorités en matière d'offre culturelle ? Ce sont les réponses attendues à l'issue d'un diagnostic sur l'offre culturelle en Oisans, actuellement en cours. Les résultats seront connus début 2023. De ce constat émergera une politique incitative et volontaire pour renforcer l'offre actuelle.



À la demande et de l'avis des élus de la Commission culture de la CCO, l'offre culturelle doit évoluer. Le diagnostic sera un élément déclencheur et accélérateur. La CCO a signé, en 2021, un avenant à la CTEAC (Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture) dans l'attente du résultat du diagnostic culture actuellement en cours sur le territoire. De ce diagnostic émergeront des préconisations d'actions pour faire évoluer l'offre culturelle sur le territoire.

LA CULTURE MONTE EN PUISSANCE EN OISANS

« Nous espérons que le diagnostic permettra de prendre un nouvel élan » reconnaît Françoise Rivoira, directrice de service à la CCO et en charge notamment de la culture. « Nous tirerons le bilan des enquêtes de terrains (dirigées par l'agence CENTQUATRE-PARIS auprès des élus, associations, acteurs locaux...) et des analyses de l'état des lieux en

Oisans » poursuit-elle.

Evidemment, on ne part pas de rien en Oisans. La promotion de la culture est une priorité majeure pour les élus communautaires. Mais l'offre doit évoluer dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture et s'adapter aux nouveaux usages et nouvelles tendances. Le Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO) et l'école intercommunale de musique ont contribué à la promotion et à la diversification de l'offre globale. La mutualisation des moyens humains et financiers permet d'harmoniser les actions et d'être au plus près des attentes des habitants.

PROJETS INNOVANTS

Après la résidence des journalistes en 2022 (travail collaboratif entre les écoles, le collège et un collectif de journalistes), un projet de résidence d'artistes devrait également voir le jour. Autre action forte pour le territoire et ses habitants,

le musée numérique Microfolie, est en cours de structuration. L'Oisans sera câblé à ce réseau national qui permet d'accéder aux trésors culturels des 12 plus grands musées français. Financée à hauteur de 40 000 euros (achat de tablettes notamment) sur 3 ans, Microfolie Oisans bénéficie du soutien de l'Etat et est coordonné par La Villette (Paris) dans l'objectif de développer la culture dans les territoires ruraux. Le musée numérique représente un excellent outil de médiation culturelle et un support de travail utile pour les enseignants et leurs programmes pédagogiques. Il crée du lien social, suscite des rencontres, des échanges. Il encourage l'accès aux œuvres d'art majeures présentes physiquement dans des musées éloignés de notre territoire. Plus qu'un outil facilitateur, Microfolie est un excellent prétexte pour lancer des actions innovantes ! ●

Info culture à suivre sur notre site : ccoisans.fr et nos réseaux sociaux !

L'API DE LA VALLÉE DE L'EAU-D'OLLE FAIT PEAU NEUVE

L'agence postale intercommunale d'Allemond a été rénovée et délocalisée le temps des travaux. Le programme de travaux avait pour objectif de reconfigurer les locaux et d'aménager un nouvel espace services dédié, complémentaire à celui implanté au Bourg-d'Oisans.

Pour rappel l'API Vallée de l'Eau d'Olle enregistre, chaque année, plus de 7000 passages. Ce local méritait d'être rénové et adapté aux demandes et exigences des usagers de la Vallée de l'Eau-d'Olle. La Communauté de communes de l'Oisans, La Poste et les communes concernées ont souhaité répondre aux objectifs suivants :

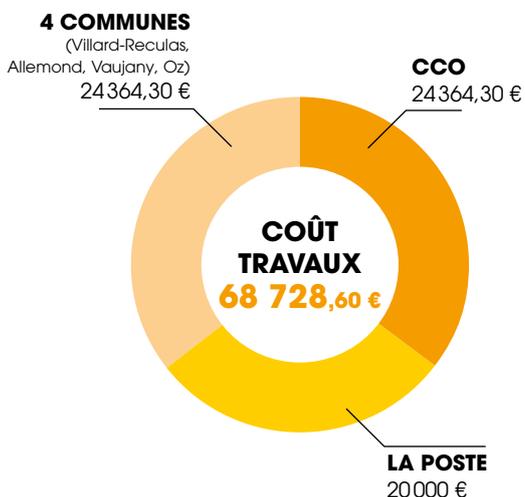
- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) les locaux
- S'adapter aux usages avec notamment une augmentation du nombre de colis
- Améliorer la qualité d'accueil du public en termes de respect de la confidentialité des différents usages, en créant un espace dédié aux activités France services
- Améliorer le confort de travail des agents et leur sécurité

Ces travaux ont fait l'objet d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la CCO et les quatre communes (Allemond, Oz, Vaujany et Villard-Reculas).

Les utilisateurs de l'API pourront apprécier cet espace plus fonctionnel (espaces dédiés), lumineux et agréable à vivre. ●



Inauguration des locaux rénovés de l'API, le 11 octobre 2022.



LIVET-ET-GAVET TIENT SA ROMANCHE

Situé entre Belledonne et le Taillefer, sous des pentes à 45° et des dénivelés vertigineux, Livet-et-Gavet fait le lien entre la plaine vizilloise et l'Oisans.



Gilbert DUPONT,

maire et vice-président en charge de la politique en matière de prévention et de réduction des déchets, de la gestion et de la valorisation des déchets.



REPÈRES

- > Sur les **1325** habitants, **250** personnes ont plus de 65 ans
- > Une **piscine municipale** fréquentée par les scolaires de l'Oisans et de la vallée vifoise
- > Un **tissu associatif** culturel et sportif dynamique
- > Un club sportif qui a révélé un **athlète de haut niveau Driss Bendi** vainqueur de la coupe de France de boxe libre et qualifié aux mondiaux 2023
- > Un **musée / bibliothèque** dont la fréquentation est en hausse

Étendue le long de la route départementale, sur trois secteurs différents, Livet-et-Gavet est connue pour son histoire industrielle et ses tournages à grand succès (Les Rivières Pourpres, Loin du périph). Les visiteurs en transit, eux, retiennent de leur passage la célèbre Tête de Louis XVI, ses friches industrielles qui jalonnent la nationale, ses blocs d'escalade, ses passerelles himalayennes et son nouveau pont de la Vena. Or, le village se renouvelle grâce à de nouveaux aménagements structurants portés par la CCO.

Des installations communautaires

La commune accueille la plateforme technique (PFT) de la CCO et l'une des 4 déchèteries communautaires. Quant à l'usine des Vernes, le site est temporairement géré par la CCO. Les Bâtiments de France prendront le relais dès 2023.

Pas de Calaisien, Gilbert Dupont a posé ses valises en Oisans après un début de carrière dans la marine nationale. Ancien retraité de la Gendarmerie depuis 1995, il a dirigé la brigade de Gendarmerie à Livet-et-Gavet de 1985 à 1995. Il entre au conseil municipal de Livet-et-Gavet en 2001 en tant que premier adjoint, avant d'être élu premier magistrat de la commune en 2008.

« Nous n'avons pas les mêmes préoccupations que les stations de montagne, mais nous restons concernés et à l'écoute » précise le maire. Sa commune est atypique dans le paysage uissans. Son passé industriel et l'hydroélectricité ont forgé son ADN. Son statut de « village étape » n'a pas entamé le profond attachement que les 1325 habitants lui témoignent. Dans les années 70, le village accueillait plus de 3000 habitants et de nom-

breux commerces. Cinquante ans plus tard, il ne reste qu'un commerce et un gîte sur la commune. « *Aucun hôtel ni camping* » soupire le maire. Autant dire que la terre a tremblé quand le groupe Ferropem avait annoncé la fermeture du site. Heureusement, l'activité est repartie de plus belle se réjouit le maire qui s'est battu aux côtés des salariés pour le maintien d'activité. Pour les habitants, le village n'en demeure pas moins une opportunité de vivre à mi-chemin entre Grenoble et les stations de l'Oisans. « Grâce à la CCO, la commune va bientôt bénéficier du raccordement de la voie verte à la ViaRhôna » se félicite le maire. Il ne perd pas l'espoir, qu'un jour, le célèbre pavillon Keller puisse être rénové et transformé en équipement touristique. ●

TAXE GEMAPI

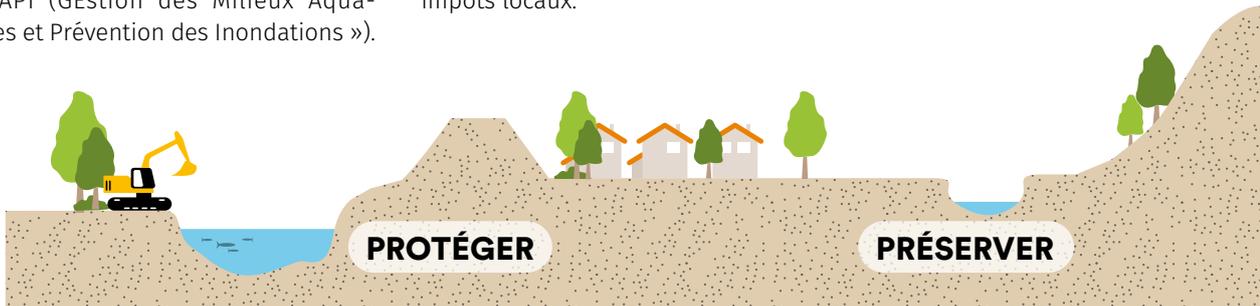
Une taxe spécifique pour lutter contre les inondations

Se balader à vélo le long des digues de la Romanche, admirer le lit en tresses du Vénéon et sa biodiversité, apprendre à ses petits-enfants à pêcher dans la Rive... Derrière ces actes quotidiens, se cachent de nombreux enjeux d'environnement et de sécurité que le territoire relève avec la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »).

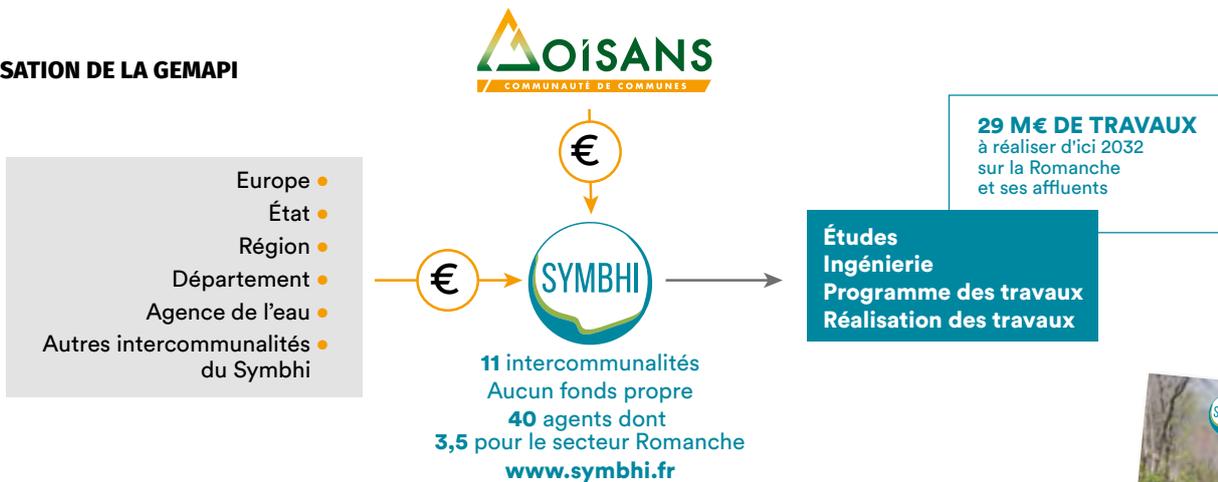
La GEMAPI est devenue une compétence intercommunale depuis début 2018. Pour financer les travaux de protection contre les risques d'inondation et les actions de préservation des milieux aquatiques, la Communauté de communes aura recours au prélèvement d'une taxe additionnelle aux impôts locaux.

Objectifs:

- Protéger les personnes et les biens contre les inondations
- Préserver, restaurer et mettre en valeur les rivières et les milieux aquatiques



ORGANISATION DE LA GEMAPI



POURQUOI UNE TAXE ?

Afin de financer tous ces travaux, la Communauté de communes de l'Oisans prend déjà sur ses fonds propres (600 000€/an) et instaure la taxe « GEMAPI » à compter de 2023 (délibération du 21/07/22). Le produit de la taxe sera fixé par la CCO lors du vote du budget en mars 2023. Prélevée sur les 4 taxes locales*, cette taxe est intégralement reversée au SYMBHI, opérateur de la GEMAPI en OISANS.

Cette taxe ainsi que les fonds propres maintenus, permettront de financer l'ensemble des travaux portés par le SYMBHI.

* Taxe foncière sur les propriétés bâties / Cotisation foncière des entreprises / Taxe d'habitation sur les résidences secondaires / Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

POUR UN PRODUIT DE LA TAXE "GEMAPI" DE 500 000 €/AN
(vote en mars 2023)

Estimations moyennes sur le territoire :

- 8€/an sur votre taxe foncière propriété bâtie
- 7€/an sur votre taxe d'habitation (résidence secondaire)

Plus d'informations sur la taxe GEMAPI courant 2023

Plaquette informative à retrouver sur le site du Symbhi

A noter

Les propriétaires riverains sont toujours tenus à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges (enlèvement des embâcles et débris, élagage de la végétation) selon l'article L. 215-14 et 16 du Code de l'environnement. Ils peuvent être organisés en association syndicale comme le Syndicat unique de l'Oisans (SUO). La taxe GEMAPI et la redevance SUO visent des objectifs différents et complémentaires.

POUR OUVRIR SON HÔTEL, VINCENT A BÉNÉFICIÉ D'UNE NOUVELLE CLÉ



Laurent Granger Consultant RCS Toulouse 79005694 - crédit photo : Bertrand PÉREZ

La Communauté de communes
de l'Oisans aide les porteurs de projets
et les accompagne dans la création,
la reprise ou le développement
de leur activité.

 ccoisans.fr

 **OISANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR